



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le ministre

Paris, le

20 FEV. 2026

Mesdames, Messieurs les représentants des parents d'élèves,

Vous avez appelé mon attention sur les modalités d'organisation des épreuves anticipées du baccalauréat 2026 dans les centres d'examen à l'étranger, et je vous en remercie.

Je tiens tout d'abord à vous assurer de l'engagement du ministère à œuvrer en faveur de la réussite de tous les élèves, qu'ils soient scolarisés en métropole ou à l'étranger, et à leur offrir les meilleures conditions de scolarisation et d'évaluation possibles.

S'agissant des préoccupations légitimes dont vous vous faites le relais, j'ai sollicité les services de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), chargés de l'élaboration du calendrier des examens pour les 73 pays qui composent le groupe 1, dont fait partie le lycée français Charles de Gaulle de Londres, qui m'ont fait part des éléments suivants.

L'élaboration du calendrier des examens pour le groupe 1 est un exercice complexe et difficile, dans la mesure où il faut tenir compte des contraintes des 73 pays qui le composent, et notamment de leurs périodes de vacances scolaires et jours fériés respectifs.

L'élaboration de ce calendrier tient également compte de l'inscription dans l'enseignement supérieur des nouveaux bacheliers en Espagne, au Portugal et dans les pays d'Europe du Nord, qui est fixée impérativement à la fin juin, ce qui oblige la mise en place d'un calendrier anticipé par rapport à celui de la métropole.

L'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) a été consultée sur le projet de calendrier, et a approuvé le regroupement des deux épreuves de français et de mathématiques le même jour, afin de réduire le nombre de nuitées mobilisées et, par conséquent, les frais liés aux déplacements des candidats de première appelés à se déplacer loin de leur domicile, ce qui arrive fréquemment à l'étranger.

.../...

Mesdames, Messieurs
Les représentants des parents d'élèves
Association des parents d'élèves
Du lycée français Charles de Gaulle de Londres
35 Cromwell Road
London SW7 2DG

110 rue de Grenelle - 75357 Paris SP 07
Tél.: 01 55 55 10 10

BDC/2025019159/DI/AV

En s'appliquant uniformément à l'ensemble des candidats du groupe 1, cette modalité garantit le respect du principe d'égalité, les conditions de correction et de délibération étant identiques dans tous les centres d'examen.

Le démarrage de l'épreuve de mathématiques est fixé à 2h30 après la fin de l'épreuve de français. En ce qui concerne les élèves qui bénéficieraient d'aménagements aux examens, l'élaboration du calendrier en tient compte en accordant une pause méridienne d'au moins une heure. La DGESCO a prévu de rappeler aux académies de rattachement, chargées de l'organisation des examens à l'étranger, la possibilité pour ces candidats de démarrer l'épreuve de l'après-midi une demi-heure plus tard, afin qu'ils puissent bénéficier d'un temps de pause plus conséquent.

Pour rappel, les épreuves de français et de mathématiques du diplôme national du brevet (DNB) qui se déroulent en France sont également programmées sur la même journée, pour une durée de 6 heures hors temps majoré.

Par ailleurs, le calendrier d'Amérique du Nord prévoit également les deux épreuves le même jour, sur proposition du service des examens des États-Unis et de l'académie de Normandie, à laquelle les établissements de cette zone géographique sont rattachés.

Soyez donc assurés que cette organisation a été mûrement réfléchie et pensée pour tenir compte des contraintes propres aux différents pays concernés, et qu'elle n'entraîne pas, par ailleurs, de rupture d'égalité vis-à-vis des autres candidats.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les représentants des parents d'élèves, à l'assurance de ma considération distinguée.



Édouard GEFFRAY